

Tout savoir sur  
la Stratégie  
régionale pour  
la biodiversité

2018 / 2023

# BIO- DIVERSITÉ



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Région  
PAYS DE LA LOIRE

## SOMMAIRE

LA BIODIVERSITÉ EN PAYS DE LA LOIRE .....	PAGE 4
LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ, UNE STRATÉGIE PARTAGÉE .....	PAGE 6
ENJEU N°1 : Avoir une connaissance éclairée pour bien agir . . . .	PAGE 8
ENJEU N°2 : Préserver les habitats et les espèces présents en Pays de la Loire .....	PAGE 9
ENJEU N°3 : Contribuer à une meilleure synergie des politiques publiques. ....	PAGE 10
ENJEU N°4 : Faire de la biodiversité un levier de compétitivité des entreprises .....	PAGE 11
ENJEU N°5 : Faire du patrimoine naturel un atout touristique. . . .	PAGE 12
ENJEU N°6 : Former et sensibiliser tous les publics .....	PAGE 13
ENJEU Coordination des financeurs. ....	PAGE 14



## BIODIVERSITÉ : TOUS MOBILISÉS POUR LA PRÉSERVER



© Région Pays de la Loire / Ouest-Médias

La biodiversité n'est pas qu'un sujet d'expert : elle est au cœur de notre cadre de vie. Sa préservation et sa valorisation sont l'affaire de tous et il est urgent d'agir. C'est cette idée qui a guidé la Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023. Nous avons d'ailleurs été la première région française à élaborer une stratégie opérationnelle et chiffrée depuis la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016.

**Christelle Morançais,**  
Présidente de la Région des Pays de la Loire



© Préfecture de région des Pays de la Loire

Nous l'avons fait avec une conviction : la réussite de ce plan d'actions se fonde sur l'engagement de tous les Ligériens à préserver nos milieux naturels.

**Claude d'Harcourt,**  
Préfet des Pays de la Loire

### Une stratégie partagée

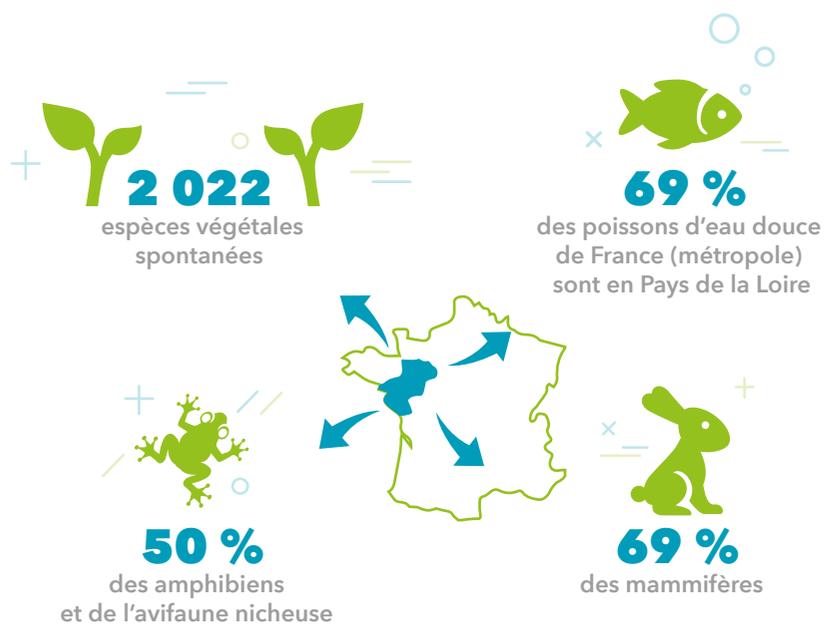
La Stratégie régionale pour la biodiversité a été élaborée, et son suivi et sa mise en œuvre réalisés collectivement, par :

- la Région des Pays de la Loire,
- l'État via la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL),
- l'Office français pour la biodiversité,
- l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- les Départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée,
- le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

# LA BIODIVERSITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Une diversité de milieux avec 5 grands types :

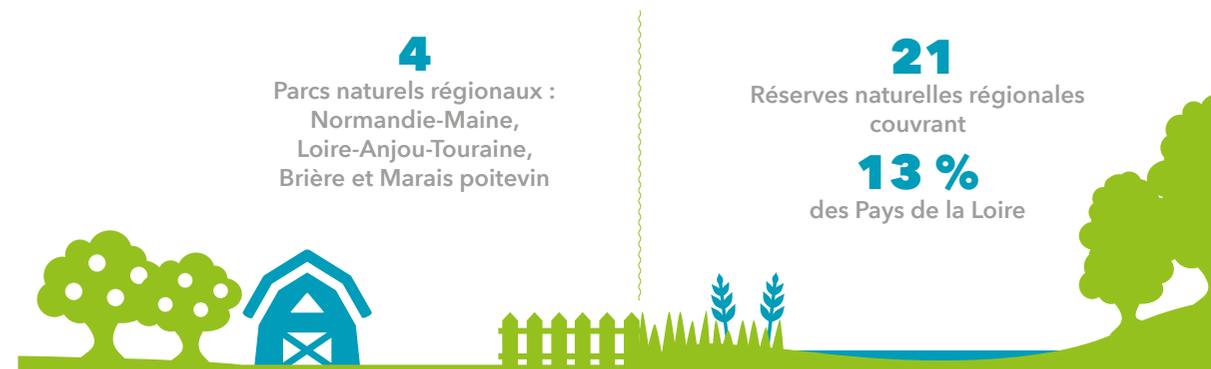
- les grandes vallées alluviales, dont la Loire,
- le littoral, réservoir de biodiversité à préserver,
- les marais et autres zones humides, écosystèmes essentiels pour l'équilibre de la faune et le maintien de la qualité de l'eau,
- le bocage,
- les landes, les tourbières, les forêts, etc.



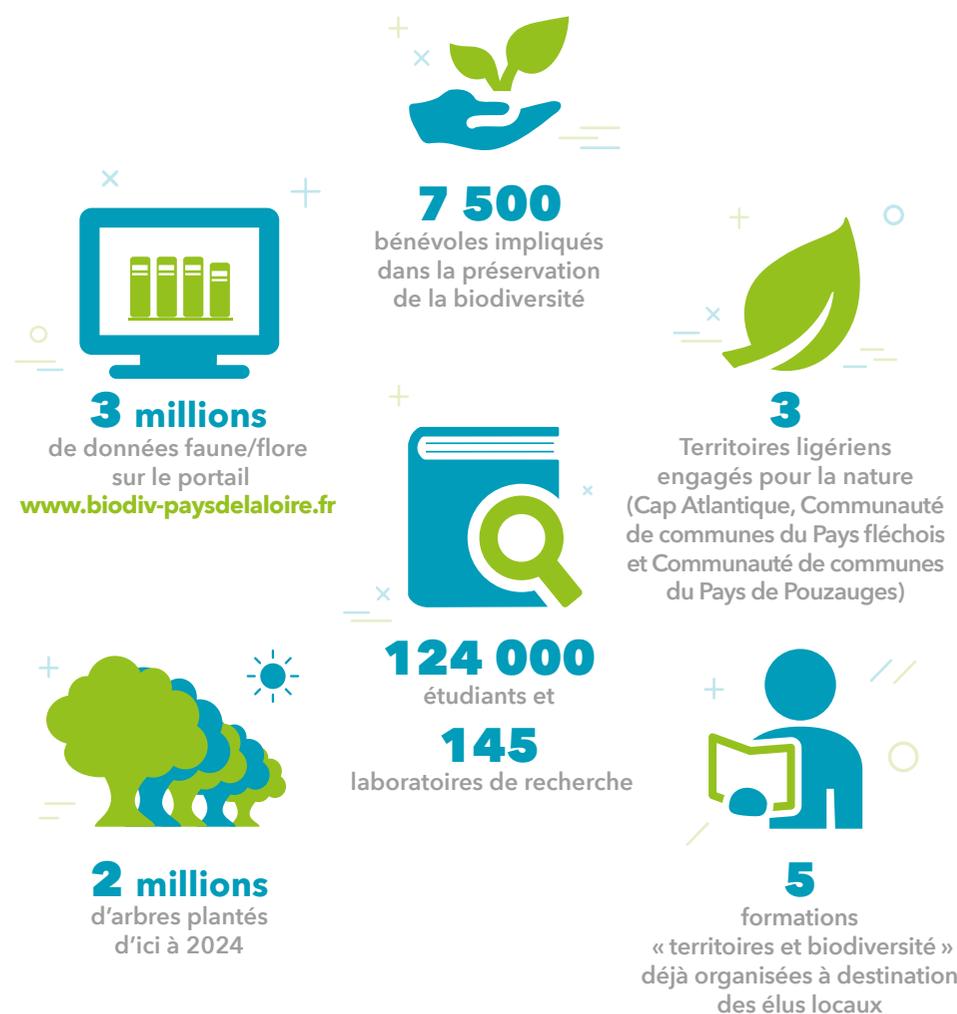
Les espèces menacées sur le territoire ligérien



Sources : Conservatoire botanique national de Brest - Fédération de pêche - Ligue pour la protection des oiseaux - Gretia - plateforme Biodiv/PaysdeLaLoire



## EN ACTIONS



# LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ, UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

La Région des Pays de la Loire est la première collectivité régionale engagée dans l'élaboration d'une stratégie biodiversité avec des objectifs chiffrés.

Chef de file des collectivités sur ce thème, elle a conçu et met en œuvre cette stratégie collectivement autour de trois convictions fortes :

- Un patrimoine vivant à protéger pour limiter le réchauffement climatique,
- Un enjeu d'attractivité de notre territoire,
- Un moteur pour l'économie ligérienne, un support du dynamisme économique avec des filières agricoles, aquacoles, forestières et touristiques ancrées localement et mobilisées dans la gestion durable de ce patrimoine naturel.

© Région Pays de la Loire / Ouest Médias



**Maurice Perrion**, vice-président du Conseil régional, président de la commission Territoires, ruralité, santé, transition énergétique



Parce que la biodiversité nous concerne tous, la Stratégie régionale pour la biodiversité a été élaborée de manière partagée, comme l'est sa mise en œuvre. La Région associe l'ensemble des représentants : associations de protection de l'environnement, scientifiques, acteurs économiques, État, collectivités locales dont les Départements, aménageurs... Et nous travaillons en lien étroit avec la direction régionale de l'Office français pour la biodiversité et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias



**Laurent Gérard**, conseiller régional délégué à l'environnement, la transition énergétique, la croissance verte et le logement



Notre engagement se mesure à l'aune des résultats concrets et collectifs en faveur de la préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel que nous constatons depuis notre mobilisation régionale. Son premier bilan est la preuve que l'on peut concilier, en Pays de la Loire comme ailleurs, qualité de vie, préservation d'un patrimoine naturel qui contribue à l'identité et à l'attractivité de notre région, et activités économiques. La Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023 est le reflet de cette coopération remarquable autour d'un projet de territoire partagé. C'est un travail de longue haleine, qui engage les générations futures. Nous devons donc réussir ensemble.



**ENJEU N°1**  
AVOIR UNE CONNAISSANCE ÉCLAIRÉE POUR BIEN AGIR

**ENJEU N°2**  
PRÉSERVER LES HABITATS ET LES ESPÈCES PRÉSENTS EN PAYS DE LA LOIRE

**ENJEU N°3**  
CONTRIBUER À UNE MEILLEURE SYNERGIE DES POLITIQUES PUBLIQUES

**ENJEU N°4**  
FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

**ENJEU N°5**  
FAIRE DU PATRIMOINE NATUREL UN ATOUT TOURISTIQUE

**ENJEU N°6**  
FORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

© RC2C

## ENJEU N°1 : AVOIR UNE CONNAISSANCE ÉCLAIRÉE POUR BIEN AGIR

Mieux comprendre la biodiversité permet de mieux agir pour la préserver. Cet enjeu vise à :

- **organiser le recueil des informations** : tout le monde peut participer à cette dynamique via par exemple des démarches participatives d'observation des oiseaux et des insectes dans les jardins,
- **mutualiser, structurer et communiquer les connaissances.**

### L'EXEMPLE : LANCEMENT DE LA PLATEFORME BIODIVERSITÉ PAYS DE LA LOIRE

Cartographie des données « faune et flore » des Pays de la Loire, la plateforme [www.biodiv-paysdelaloire.fr](http://www.biodiv-paysdelaloire.fr) est alimentée grâce aux données de terrain des experts et des bénévoles (3 millions de données intégrées à ce jour). La visualisation est cartographique avec des entrées thématiques. Dans un second temps, elle permettra de croiser des données avec les projets de développement du territoire (routes, équipements...) afin d'accompagner les décideurs locaux en proposant des solutions pour mieux prendre en compte l'environnement dans les projets d'aménagement.

Biodiv'Pays de la Loire a été développé par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et financé par le Conseil régional et la DREAL des Pays de la Loire.



**Dominique Hamon,**  
vigie bénévole sur  
le recensement des  
amphibiens (72)



#### Inventorier les espèces sur le terrain

*J'effectue des observations régulières des tritons, salamandres, grenouilles et crapauds, de la fin de l'hiver au début de l'été, de jour comme de nuit, dans cinq mares identifiées de mon secteur. Il suffit donc d'ouvrir l'œil : lorsque je croise un de ces amphibiens, j'effectue quelques observations précises, photographie l'animal et transmets l'ensemble de mes relevés aux spécialistes du CPIE\*, qui assurent un suivi de l'espèce observée.*



## ENJEU N°2 : PRÉSERVER LES HABITATS ET LES ESPÈCES PRÉSENTS EN PAYS DE LA LOIRE

Barges à queue noire, Râles des genêts : ces deux espèces d'oiseaux migrateurs viennent se reproduire en Pays de la Loire. Préserver leur habitat, c'est les préserver ! Ces grandes zones humides forment l'identité du territoire ligérien et accueillent des populations importantes d'espèces. En prendre soin est une responsabilité régionale, et même internationale.

Cet enjeu vise à intégrer la biodiversité dans les projets territoriaux, à déployer des outils de protection et de gestion, à mutualiser l'expertise régionale et à accompagner les agriculteurs dans le développement de pratiques favorables. Il s'articule aux politiques volontaristes et ambitieuses en faveur de la qualité de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques.

### L'EXEMPLE : MOBILISER LES TERRITOIRES SUR DES PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont des engagements rémunérés sur cinq ans avec l'État, la Région et l'Europe qui encouragent agriculteurs et sylviculteurs à développer les bonnes pratiques définies pour leur territoire (par exemple, la fauche tardive pour faciliter la reproduction de certains oiseaux, le pâturage extensif et le maintien des haies).

Les MAEC arrivant à échéance en 2020, un des enjeux de la Politique agricole commune post 2020 sera de redonner un cadre pour les mesures 2021-2027. A son échelle, la Région veillera à faire de ces mesures des outils en faveur de la biodiversité.

**François Joly,**  
éleveur dans la Réserve  
naturelle régionale de la  
ferme de Choisy (85)



#### Mettre en œuvre des pratiques respectueuses du milieu naturel

*Mon élevage bovin assure l'entretien de l'ensemble du site. C'est une façon de mettre en œuvre des pratiques respectueuses du milieu naturel (pas d'engrais chimique, un nombre limité d'animaux pâturant au printemps pour préserver la repousse, des dates de fauche tardives...) tout en participant à la sauvegarde de cet espace.*



© Région Pays de la Loire / Ouest-Médias

## ENJEU N°3 : CONTRIBUER À UNE MEILLEURE SYNERGIE DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'attractivité des Pays de la Loire entraîne un étalement urbain et une artificialisation des sols ayant pour conséquence une disparition des espaces naturels, des habitats et de la biodiversité. L'enjeu foncier est donc fondamental pour la préservation de la biodiversité.

**Cet enjeu vise à :**

- **coordonner les politiques et stratégies des différents acteurs** concernés par les questions foncières afin de préserver les espaces agricoles et naturels qui font l'identité et l'attractivité de notre territoire,
- **assurer le développement de nos territoires dans l'excellence environnementale** : sur ce volet, la Région, la Banque des Territoires et sa filiale CDC Biodiversité travaillent ensemble et avec les acteurs concernés à anticiper les défis à venir en matière de préservation des espaces naturels et agricoles et à accompagner la mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser sur le territoire régional.

### L'EXEMPLE : VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER (ERC)

Fil conducteur de tout projet d'aménagement, la séquence Éviter-Réduire-Compenser vise à mettre en œuvre des mesures pour **éviter** les atteintes à l'environnement, **réduire** celles qui n'ont pu être évitées et **compenser** les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Chacune de ces étapes est indispensable pour concilier la préservation de la biodiversité et un développement économique durable.

Une communauté d'acteurs concernés par le déploiement de cette séquence ERC se réunit pour partager les expériences et renforcer les coopérations afin de réduire progressivement le rythme de consommation des sols à l'échelle du territoire.



**Jérôme Guével,**  
délégué adjoint  
Centre Atlantique  
du Conservatoire du littoral

#### **Le maintien d'un littoral naturel est l'affaire de tous !**

*Le Conservatoire acquiert des espaces sur le littoral afin de les protéger de l'urbanisation et de l'artificialisation, et de les restaurer d'un point de vue écologique et paysager. Des aménagements sont réalisés pour en permettre l'accès et faire découvrir les milieux : sentiers littoraux, points d'observation de l'avifaune dans les marais, etc. Pour cela, nous travaillons de manière étroite avec les collectivités locales, les associations ou encore les éleveurs. Par son soutien, la Région contribue à ces actions concrètes de restauration et de valorisation. Le maintien d'un littoral naturel est l'affaire de tous !*



## ENJEU N° 4 : FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Soucieuses de leurs responsabilités sociales et environnementales et de leur rôle essentiel dans les territoires, certaines entreprises des Pays de la Loire s'engagent déjà et agissent pour la biodiversité. Toutes les entreprises peuvent se mobiliser sur ces enjeux, soit à titre individuel, soit collectif, qu'elles travaillent dans le secteur (carriers, filières agroalimentaire et végétale, etc.) ou non.

**Cet enjeu vise à mobiliser davantage les entreprises sur la protection de la biodiversité et à promouvoir les opportunités économiques liées à la biodiversité en favorisant la mise en place de projets innovants et en développant un réseau « Entreprises et biodiversité » comportant un volet mécénat.**

### L'EXEMPLE : LE DISPOSITIF ENTREPRISES ET BIODIVERSITÉ

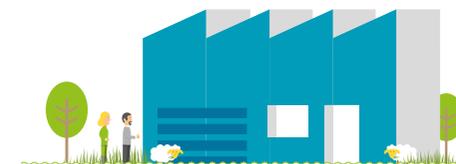
Ce dispositif régional vise à accompagner et à promouvoir des solutions innovantes à la croisée des enjeux de développement économique et de biodiversité, dans les démarches de responsabilité sociale des entreprises (RSE) volontaires.

Parmi les lauréats : Biotope, qui développe une technologie pour améliorer le suivi des populations d'oiseaux en milieu marin, et La Florentaise, qui a développé des fibres de bois en substitution de la tourbe pour l'horticulture.



© Gettyimages - Mémotnature

Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*)



**Yann Pineau,**  
président de Itancia (49)



#### **S'engager, en tant qu'entreprise, pour la biodiversité**

*Itancia distribue du matériel de téléphonie et de réseau informatique neuf ou recyclé. Nous avons, par ailleurs, une démarche en faveur de la biodiversité (convention avec la LPO, création d'un fonds biodiversité, plantations avec les écoles...) depuis dix ans. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et que je mets au centre de mes choix de développement. Pour moi, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des milieux naturels sont tout à fait compatibles avec la réussite d'une entreprise.*



## ENJEU N°5 : FAIRE DU PATRIMOINE NATUREL UN ATOUT TOURISTIQUE

Le tourisme est une composante forte du territoire et de l'économie des Pays de la Loire. C'est pourquoi il est crucial de mobiliser ceux qui le font vivre pour sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité, tout en veillant à ne pas la fragiliser du fait de cette activité. **Cet enjeu est double : accompagner le développement de l'offre touristique tout en préservant les espaces naturels.**



### L'EXEMPLE : ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE AUX ATTENTES ET AUX EXIGENCES

Créer une identité régionale en matière de tourisme vert de nature : c'est une piste étudiée par la Région et ses partenaires afin de développer une nouvelle offre qui correspondrait aux attentes des spécialistes comme des non-initiés, tout en tenant compte des enjeux de biodiversité des territoires. Cette démarche s'appuierait sur les labels déjà existants, comme les Parcs naturels régionaux, et sur l'attractivité des grands sites patrimoniaux (Unesco). Elle renforcerait également le lien entre les professionnels de la nature et ceux du tourisme, de sorte que ces derniers soient des ambassadeurs de la biodiversité.



**Petra Schewe,** propriétaire du Domaine de Joreau, labellisé « Valeurs Parc naturel régional », chambres d'hôtes et gîtes à Gennes (PNR Loire-Anjou-Touraine, Maine-et-Loire)



#### Être attentif à la nature et se remettre en question

*Personnellement intéressée par l'environnement, je suis « ambassadrice du Parc » depuis 2007. Cela signifie que je suis régulièrement des formations avec le Parc, par exemple sur comment accueillir la faune sauvage dans notre jardin, comment le préparer de manière à avoir plus d'insectes « utiles », ou encore s'initier à la permaculture. Le Parc nous conseille et nous donne des objectifs d'évolution, étape par étape. C'est un beau partenariat qui nous permet de nous remettre en question, de réfléchir à des points d'amélioration et d'être attentifs à ce qui se passe autour de nous. Nous avons la chance d'être dans une nature préservée et omniprésente, dans un grand parc avec une diversité et un âge des arbres remarquables. C'est intéressant de le valoriser auprès de notre clientèle.*



## ENJEU N°6 : FORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

Pour préserver la biodiversité, la conviction et la participation de chacun sont nécessaires. Cet enjeu vise à :

- **faire en sorte que les acteurs locaux** (agriculteurs, forestiers, élus, entreprises...) **intègrent les enjeux de la biodiversité à leurs pratiques dès leur formation,**
- **procurer à tous,** par le biais d'événements et d'opérations grand public, **une meilleure connaissance de la biodiversité qui nous entoure, et encourager les citoyens à participer à sa préservation.**

### L'EXEMPLE : PAYS DE LA LOIRE GRANDEUR NATURE

La Région a coordonné la première édition de cet événement annuel à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité du 22 mai 2019. Du 13 au 31 mai, de nombreuses structures et associations locales ont proposé un programme de plus de cent balades, expositions, dégustations... pour découvrir toute la richesse de la nature qui nous entoure. Objectif : sensibiliser et mobiliser les Ligériens autour des enjeux de la biodiversité. A partir de 2020, cet événement couvrira tout le mois de mai.



**Maïwenn Saint-Léger,** chargée de mission Natura 2000, Parc naturel régional Normandie-Maine



#### Créer un sentiment d'appartenance

*Nous avons proposé trois rendez-vous dans le cadre de Pays de la Loire Grandeur Nature en mai 2019. Il s'agissait de faire découvrir le patrimoine naturel à la population locale et, parfois, aux touristes présents. L'animateur apporte des connaissances, et l'esprit convivial permet d'initier des échanges. La préservation de la biodiversité n'est pas l'affaire que de spécialistes, ce sont les personnes qui vivent dans ce territoire qui ont la responsabilité de le préserver. Un événement tel que Pays de la Loire Grandeur Nature donne à voir le patrimoine naturel très diversifié de la région, du littoral au bocage ; sa fragilité, ses liens étroits avec les activités humaines. Créer un sentiment d'appartenance est un bon moyen d'encourager à se mobiliser ensemble pour la biodiversité.*



## VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ :



En accueillant la biodiversité dans votre jardin ou dans votre quartier (hôtel à insectes, plantes indigènes, pratiques douces au potager...)



En observant la nature qui vous entoure et en contribuant aux opérations de sciences participatives (« Sauvages de ma rue », suivi photographique des insectes pollinisateurs -SPIPOLL, observatoire des saisons...)



En participant à des chantiers d'entretien ou de restauration d'espaces naturels



En soutenant les associations et les acteurs locaux engagés

## ENJEU : COORDINATION DES FINANCEURS

Parce que de nombreux acteurs publics financent des actions de préservation et de valorisation de la biodiversité, il est impératif de se coordonner pour une meilleure efficacité. Un comité de pilotage regroupant l'Etat, la Région, les cinq Départements, l'Office français pour la biodiversité et l'Agence de l'eau a ainsi été créé pour analyser collectivement les dossiers de demande de financement. L'objectif est de faciliter l'investissement en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques et de rapprocher porteurs de projets et financeurs.

**Nathalie Franquet**,  
directrice de l'Office français de la biodiversité  
des Pays de la Loire



### Développer et valoriser les projets sur la biodiversité

*La connaissance de la biodiversité, l'appui aux politiques publiques et la mobilisation de la société font partie des missions de l'Office français de la biodiversité, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Notre action au sein du comité des financeurs permet d'accompagner les projets initiés, dans les territoires, par les collectivités et les entreprises, et de les appuyer pour les mettre en œuvre et de les valoriser (labels « Territoires engagés pour la nature » et « Entreprises engagées pour la nature »).*



#pdlbiodiversité

# BIO- DIVERS



Agrès pour  
la reconnaissance  
la Région de  
la Loire  
et de la Loire



Région des Pays de la Loire - Mars 2020